



## LA PLUME ETUDIANTE



Première Conférence-Débat sur le thème :

« La réforme du secteur bancaire » ayant eu lieu le 26/02/2020

Intervenant : L'expert international M. Rachid SEKAK

Plume : L'étudiante Ines BENATIA

### Synthèse :

*Comment réformer le secteur bancaire en Algérie? Ce fut le thème de la conférence animée par l'expert international, Monsieur Rachid SEKAK, le 26 Février 2020 à l'Ecole Supérieure de Comptabilité et de Finances de Constantine (ESCF), et ce en présence des enseignants, des étudiants et du Directeur de l'Ecole M. BENNAMOUN Hamadou, ainsi que de l'éminent enseignant-chercheur en finances M. NEMOUCHI Farouk, du Vice-Recteur de l'Université Abdelhamid Mehri - Constantine 2 M. BOUFAIDA Mahmoud et de l'un des fondateurs de l'INCG M. AMMOUR Salim.*

*Rachid SEKAK, un ancien banquier et actuellement consultant financier international, a débuté sa présentation en relevant quatre (04) remarques importantes : il assure. Premièrement, qu'il n'y a pas de dichotomie entre la sphère financière et l'économie réelle : l'état du secteur bancaire n'est que la réflexion des dérèglements institutionnels et juridiques du pays. Deuxièmement, que la croissance pérenne ne peut provenir que du secteur privé, puisque la concurrence est la principale source d'innovation. Troisièmement, que la réforme bancaire doit être accompagnée par une stratégie nationale et quatrièmement que celle-ci nécessite un cadre politique reconnu. Par la suite, en s'appuyant sur des statistiques tout à fait pertinentes, le conférencier évoque quelques constats qui caractérisent le secteur bancaire Algérien actuellement, en l'occurrence, la prédominance des banques publiques, la faiblesse des crédits aux ménages et au secteur privé, le déficit du financement du logement, mais aussi la gamme de produits bancaires limitée et qui en absence du développement technologique est distribuée via un seul et même canal: l'agence bancaire. Ce dernier indique aussi que le cadre réglementaire Algérien est contraignant, instable et le plus souvent incompréhensible, d'autant plus que l'Etat est présent à tous les niveaux, puisqu'il est à la fois propriétaire, régulateur et principal client. Enfin, M. SEKAK regrette que malgré de fortes potentialités et un excès de ressources et de liquidité sur une longue période, l'Algérie n'a jamais pu atteindre une croissance à deux chiffres.*

*De ce fait, l'expert a défini sept (07) axes sur lesquels repose la restructuration du secteur bancaire Algérien :*

- 1. La définition d'une stratégie nationale de développement du secteur bancaire et sa communication au niveau national et international : les objectifs de l'Etat ayant toujours été soit flous soit inconnus. Il est temps d'afficher une doctrine claire en matière d'investissement bancaire.*
- 2. Le renforcement de la gouvernance des banques publiques qui s'opère à travers six (06) actions :*
  - Clarifier le rôle des banques publiques en séparant les objectifs commerciaux et les objectifs non commerciaux pour une meilleure évaluation de la performance ;*
  - Mettre fin aux injonctions affectant négativement la distribution des ressources ;*
  - Elargir et renforcer les conseils d'administration en y incluant des experts indépendants du ministère ;*
  - Relancer la privatisation totale ou partielle du Crédit Populaire Algérien (CPA) et de la Banque de Développement Local (BDL), qui sont les banques les plus exposées au secteur privé et qui peuvent être réorientées au financement des PME ;*
  - Renforcer les outils de pilotage au sein des banques, en instaurant des systèmes d'information performants qui permettent de connaître la position des banques à tout moment ;*
  - Une application plus rigoureuse des normes de transparence et le respect des délais de publication.*
- 3. Ajustement du cadre réglementaire à travers :*
  - Le relâchement des contrôles de change devenus obsolètes ;*
  - La suppression de l'autorisation de la Banque d'Algérie requise pour l'ouverture d'une agence et pour le lancement de nouveaux produits bancaires ;*
  - La révision des procédures de traitement des crédits non performants.*
- 4. Amélioration du dispositif de contrôle et du cadre macro prudentiel qui passe par :*
  - Une meilleure gestion des risques et une révision des pratiques de supervision ;*
  - L'indépendance de la commission bancaire et du gouverneur de la Banque d'Algérie.*

5. *Innovation et élargissement de l'offre des produits pour les PME : introduction des nouvelles technologies, du Factoring, du microcrédit privé, des produits de l'Islamic Banking et la création d'une société privée de capital-risque.*
6. *Evolutions institutionnelles en dehors du secteur bancaire :*
  - *Revoir le droit des sociétés en difficulté et celui des créanciers en particulier en matière d'exécution des garanties ;*
  - *Introduire la faillite personnelle qui est inexistante dans le droit Algérien.*
7. *Formation et développement des ressources humaines.*

*Enfin, M. SEKAK assure que ces sept (07) démarches indispensables pour réformer le secteur bancaire ne sont possibles que dans un cadre de notoriété gouvernementale reconnue, accompagnée d'une campagne d'explication et de formation.*

*A la suite de sa présentation, le conférencier a reçu les questions d'un public attentif et bienveillant, grâce auxquelles il est revenu sur certains points essentiels, notamment, le phénomène de la désinclusion bancaire (la transformation des dépôts en cash), auquel il a fourni une explication analytique suivie de quelques solutions potentielles (le paiement électronique, l'islamic banking...). Il a également souligné le rôle des banques multinationales dans l'amélioration des conditions de travail, des salaires, de la formation et de l'esprit de performance au sein des banques en Algérie. Toujours, en répondant aux questions de son auditoire, M. SEKAK a insisté sur l'importance de l'amélioration de la relation Banque-Entreprise et a regretté la lourdeur de la variable politique dans l'équation économique en précisant que la complexité de la scène politique actuelle a entraîné un arrêt de l'économie et un climat défavorable à l'investissement.*

*En conclusion, la conférence de l'expert financier Rachid SEKAK et le débat qui l'a suivi ont été une occasion pour les étudiants de l'ESCFC de profiter de son expérience aussi riche que diversifiée et de bénéficier de son large savoir accumulé tout au long de son parcours à la fois honorable et impressionnant. La conférence a duré environs trois heures, durant lesquelles les synergies étaient au rendez-vous. En effet, en la présence d'invités experts en finance, d'enseignants et d'étudiants de l'école, la conférence a hébergé un foyer de réflexions et d'analyses variées et pertinentes sur les différentes questions qui s'imposent sur la scène économique et financière actuelle et a fourni des perspectives d'action très prometteuses. Enfin, cette première expérience au sein de l'ESCFC, qui a été concrétisée grâce aux efforts conjoints de l'équipe pédagogique de l'école chapeauté par Mme BENABDLAHFID - Responsable des relations extérieures - et supervisée par le Directeur de l'école M. BENAAMOÛN, a très certainement été couronnée de succès, puisqu'elle fournit un soutien académique au goût d'une formation professionnelle, qui constituera sans doute un capital d'une valeur inestimable dans le parcours de formation des étudiants de l'école.*